

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et
solidaire

Direction générale de la prévention des risques

Décision du 25 février 2019

relative à la nomination des membres de l'instance d'évaluation de l'équilibre économique de la filière des véhicules hors d'usage prévue à l'article R. 543-157-1 du code de l'environnement

NOR : TREP1900017S

(Texte non paru au journal officiel)

Par décision du ministre d'Etat, ministre de la transition écologique et solidaire en date du 25 février 2019, sont nommés membres de l'instance d'évaluation de l'équilibre économique de la filière des véhicules hors d'usage :

1° Au titre de l'Etat :

- M. Samuel JUST (ministère chargé de l'environnement), suppléant, en remplacement de M. Maxence TERNOY.

2° Au titre des producteurs de véhicules :

- Mme Véronique MOREL (Comité des constructeurs français d'automobiles), titulaire, en remplacement de Mme Lise-Marie CARRE-DUSSAULE.